



OFFRE D'EMPLOI

Mécanicien/Journalier/chauffeur aux travaux publics

Exigences

- Détenir un diplôme d'études professionnelles « D.E.P » comme mécanicien de véhicules lourds;
- Posséder 1 année d'expérience pertinente;
- Être disposé à travailler le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine;
- Être disponible sur appel selon les conditions climatiques ou lors des urgences;
- Avoir une bonne capacité physique est nécessaire pour pouvoir accomplir ce travail;
- Détenir un permis de conduire valide classe 3 avec les mentions F et M;
- Détenir une expérience de 5 ans en conduite de machinerie lourde serait un atout;
- Posséder les connaissances pour l'application du programme d'entretien PEP;
- Posséder des habiletés manuelles en menuiserie, plomberie et électricité serait un atout.

Tâches

Sous la supervision du responsable du service :

- Assurer la réalisation des travaux publics municipaux tels que décrétés par le Conseil, le tout conformément aux normes en vigueur;
- Effectuer l'entretien et la réparation du réseau routier, des bâtiments et des infrastructures de la municipalité;
- Assister à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que des systèmes de traitement d'eau potable et des eaux usées;
- Voir à l'entretien et à la réparation des équipements roulants, des outils et des autres systèmes mécaniques de la Municipalité;
- Effectuer les travaux mécaniques journaliers, incluant l'entretien préventif sur l'ensemble des véhicules de la municipalité
- Opérer les équipements de déneigement, la machinerie lourde ainsi que les équipements d'entretien;
- Effectuer toutes autres tâches connexes qui lui sont assignées par son superviseur.

Conditions de travail

Il s'agit d'un poste permanent à temps plein avec un horaire de travail de 40 heures/semaine. Les conditions de rémunération seront établies en fonction de la politique en vigueur. À la suite de cet affichage, une banque de candidats qualifiés sera créée pour des besoins futurs.

Rémunération

La rémunération du personnel de la municipalité de Compton est établie par les échelles du *Recueil de gestion des ressources humaines* de la municipalité. Pour l'année 2025, l'étendue du salaire annuel de base fixé sur 40 heures/semaine de la classe du présent poste est la suivante :

Échelle salariale 2025 : 62.587 \$ – 73 715 \$ par année

**Une prime hivernale de 2,50\$ par heure sera ajoutée au salaire horaire du 1^{er} novembre au 31 mars.*

Dépôt d'une candidature

Les personnes souhaitant déposer leur candidature pour le présent poste doivent acheminer une lettre de présentation et un *curriculum vitae* à M. André Martel, directeur général aux coordonnées ci-dessous :

Municipalité de Compton
3 chemin de Hatley
Compton (Québec), J0B1L0
directiongenerale@compton.ca